



**Communauté Economique des
Etats de l'Afrique de l'Ouest**



**Fonds Européen
de Développement**



**Union Economique et
Monétaire Ouest Africaine**

COMMUNIQUE:

Démarrage du "Fonds régional pour la promotion de la coopération et les échanges culturels en Afrique de l'Ouest"

Le projet "Fonds régional pour la promotion de la coopération e les échanges culturels en Afrique de l'Ouest " démarre ses activités

Le principe d'intervention retenu est celui du cofinancement

En fin 2006, la Commission Européenne et la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont signé une convention de financement pour la mise en place d'un projet qui couvre les pays de la CEDEAO et la Mauritanie, dénommé "Fonds Régional pour la promotion de la coopération et les échanges culturels en Afrique de l'ouest". Né de la volonté des deux institutions CEDEAO et UEMOA, ce projet est financé sur le Programme Indicatif Régional (PIR) 9ème FED, pour un montant de 4 millions d'euros pour une durée de 4 ans.

Le maître d'ouvrage du projet est la Commission de l'UEMOA, Ordonnateur Régional (OR) du FED, le maître d'œuvre est le Département du Développement Social et Culturel de la Commission de l'UEMOA. La maîtrise d'œuvre déléguée a été attribuée à la société COWI A/S.

Le Fonds régional de coopération et d'échanges culturels en Afrique de l'Ouest vient en complémentarité aux autres programmes culturels existants dans la région CEDEAO et la Mauritanie.

L'objectif global est de soutenir le développement des échanges, des réseaux et de la coopération entre les acteurs culturels des pays de l'Afrique de l'Ouest;

Les objectifs spécifiques sont, entre autres :

- développer des synergies, des complémentarités, des collaborations et des partenariats entre les acteurs culturels de la CEDEAO et la Mauritanie ;
- accroître la circulation et la valorisation des acteurs, des œuvres et de l'information sur le secteur de la culture.

Ainsi, le "Fonds" vise à soutenir des initiatives culturelles à dimension régionale, capables de participer à la promotion d'un espace culturel régional et de produire des effets multiplicateurs et d'entraînement dans le secteur des arts et de la culture en Afrique de l'Ouest.

Une Unité de Gestion du Programme (UGP) qui est basée au siège de l'UEMOA, à Ouagadougou, est chargée de la mise en œuvre technique du fonds.

Les groupes cibles/ bénéficiaires: ce sont les acteurs culturels non-étatiques de la région notamment, les organismes culturels publics possédant un statut juridique, les organisations de la société civile ou du secteur privé, les organisations professionnelles et les réseaux régionaux dont l'activité principale se situe dans le secteur de la culture.

Les types d'actions pouvant prétendre à une subvention: le fonds attribuera des subventions par appel à propositions des projets d'intérêt régional.

Deux types d'actions sont visés:

- (i) les actions de renforcement des capacités des groupes cibles,
- (ii) les actions ponctuelles et/ou régulières d'échanges et de coopération.

Les procédures

Sur les sites WEB de la Commission de l'UEMOA, de la Commission de la CEDEAO, des différentes délégations de la Commission Européenne dans les pays de la CEDEAO et de la Mauritanie, l'UGP procédera à la diffusion de toutes les informations relatives au projet (appel à propositions, appel à manifestation d'intérêt, lignes directrices, programme de travail etc.).